



UNE VIE ASSOCIATIVE DYNAMIQUE

**Budget : une
dynamique pour
l'investissement**

P. 4

**Un soutien aux
associations pour
le lien social**

P. 8

**Réserve naturelle
régionale : une
année d'activité**

P. 17



« Nous devons offrir le visage d'un village rassemblé et uni autour d'un même combat, celui de la préservation des services publics et privés qui font notre qualité de vie. »

LE MOT DU MAIRE

PLUSIEURS FAITS INTERVENUS CE PREMIER TRIMESTRE 2018 ME CONDUISENT À VOUS FAIRE PART DE MES PRÉOCCUPATIONS AU REGARD DE MENACES QUI PÈSENT SUR NOTRE COMMUNE.

Ces préoccupations, qui sont aussi celles de l'équipe municipale, concernent la disparition (et dans certains cas les risques à venir de disparitions) de services publics ou d'intérêt général auxquels nous sommes confrontés : début janvier 2018, forte réduction sans concertation des dessertes de bus Tisséo et fermeture « sèche » d'une agence bancaire qui annonçait faire de la proximité sa marque de fabrique, début mars annonce officielle du risque de fermeture d'une classe en maternelle, d'une nouvelle réduction des amplitudes horaires d'ouverture du bureau de poste.

Fragilisant prioritairement celles et ceux d'entre nous qui sont les plus vulnérables, ces fermetures nous atteignent au moment même où nous réaménageons le centre de notre village pour le rendre plus attractif, donc y accueillir de nouvelles activités qui le feront vivre en y entretenant le lien social. Elles interviennent aussi au moment où tous les pouvoirs publics, de l'État aux intercommunalités en passant par la Région et le Département, conjuguent leurs efforts pour accompagner la rénovation des centres bourgs. Si je ne suis resté ni inactif, ni silencieux face à cette

| PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS |

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2018

- > Vote du compte administratif 2017
- > Vote du compte de gestion 2017
- > Vote des taux d'imposition 2018
- > Vote du budget primitif 2018
- > Attribution du marché public pour la pose d'une grille pour la cour du château Bertier
- > Adhésion à l'association Caminarem
- > Approbation des nouveaux statuts du Sivom SAGe (Saudrune Ariège Garonne)
- > Délibération corrective pour l'approbation de travaux du Syndicat Départemental de l'Énergie de Haute-Garonne
- > Convention de mise à disposition voirie pour l'année 2018
- > Autorisation de prêts temporaires d'actions en tant que membre de la SPL Midi-Pyrénées Construction

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2018

- > Débat sur les orientations du Projet d'aménagement et de développement durables dans le cadre de la révision du Plan local d'urbanisme
- > Convention avec l'établissement public foncier local d'Occitanie
- > Accord de principe sur l'installation d'une activité agricole sur une parcelle communale
- > Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt pour l'installation d'activités au sein du château Bertier et son exploitation
- > Protocole d'accord avec Promologis pour la vente de logements sociaux et la définition d'un plan pluriannuel de développement de nouveaux programmes immobiliers

situation, j'ai bien conscience que le combat que je dois mener pour notre village va être celui de David contre Goliath : les décisions et menaces que je viens de citer proviennent d'instances dont les objectifs et systèmes de décisions n'ont aucune raison de s'embarrasser de notre commune : la disparition d'horaires de passage, la fermeture d'agences ou de classes, habillées du terme pudique de « rationalisation du réseau » sont d'abord la traduction dans les faits de l'affaiblissement du service public. Cela nous conduit à nous demander, si, au-delà de critères strictement économiques et financiers, certaines entreprises ne devraient pas également avoir

pour devoir d'assurer leur contribution à la cohésion sociale et territoriale. L'attachement au service public et au lien social sont depuis que je suis Maire deux valeurs fortes de l'engagement municipal. En dépit d'un rapport de force que je sais inégal, je ne peux me taire face au risque de voir se transformer une commune comme Pinsaguel en village dortoir, en un village où la disparition des services et activités productrices de lien social entraînera petit à petit les mêmes effets que ceux que l'on observe aujourd'hui avec impuissance et consternation dans ce que l'on appelle les territoires perdus de la République.

Parce que nous sommes aujourd'hui tous confrontés à une situation préoccupante, nous devons offrir le visage d'un village rassemblé et uni autour d'un même combat, celui de la préservation des services publics et d'intérêt général qui font notre qualité de vie.

Ce combat sera difficile, le succès ne sera peut être pas obligatoirement au rendez-vous, mais nous le mènerons avec détermination ensemble.

Jean-Louis Coll,
Maire de Pinsaguel

| PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS |

- Convention pour l'implantation d'une guinguette sur les bords d'Ariège et définition des conditions d'exploitation
- Autorisation de dépôts d'un permis d'aménagement pour la place du marché et d'une déclaration préalable pour les travaux de rénovation énergétique des écoles
- Mise en place de tarifs sociaux pour les activités et séjours du Centre Initiatives Jeunes selon le quotient familial
- Fixation des tarifs de location de salles et matériel municipal (vidéoprojecteur)
- Demandes de subventions auprès du conseil départemental
- Motion pointant la dégradation des services publics ou d'intérêt général

Les conseils municipaux sont publics. Les délibérations consultables en mairie ou sur : www.mairie-pinsaguel.com

Journal d'information municipal édité par la ville de Pinsaguel.
Tél. : 0561762988. Fax : 0561721926. contact@mairie-pinsaguel.com / www.mairie-pinsaguel.com

Tiré en 1400 exemplaires.

- Directeur de la publication : Jean-Louis Coll.
- Conception, réalisation : In extenso, Canens (31). 0561902915.



L'édition du bulletin municipal de Pinsaguel respecte les normes pour l'environnement.

UN BUDGET POUR UNE DYNAMIQUE D'INVESTISSEMENT

La nouvelle centralité.



LE VOTE DU BUDGET EST UN PASSAGE OBLIGÉ ET IMPORTANT DE CHAQUE PREMIER TRIMESTRE DE LA VIE D'UNE COLLECTIVITÉ LOCALE COMME NOTRE COMMUNE. LE BUDGET EST LARGEMENT RÉVÉLATEUR DES AMBITIONS D'UNE ÉQUIPE MUNICIPALE ET DE LA GESTION QU'ELLE CONFIE À SES SERVICES.

Plus qu'un simple exercice financier, la préparation d'un budget est, chaque année, l'occasion de faire le point sur les projets d'investissement pour l'avenir, sur les besoins des services municipaux, sur les façons d'améliorer la vie quotidienne des habitants ou la qualité du service public rendu...

En cette période de mi-mandat, les votes du compte administratif (c'est-à-dire la situation

des comptes et des opérations budgétaires effectivement réalisées l'année passée) et du budget primitif (c'est-à-dire le prévisionnel pour l'année à venir), intervenus lors du conseil municipal du 21 mars, ont été l'occasion de partager le constat d'une bonne santé financière de notre commune, de sa bonne gestion et de son dynamisme d'investissement.

LE BUDGET 2018 EN BREF

➤ Un budget de 6,85 millions d'euros, réparti en 2,80 millions pour le fonctionnement (frais de personnel, achats courants, fournitures et énergie...) et 4,05 millions pour l'investissement (travaux, équipements...).

➤ Des charges de fonctionnement limitées à +1,18 % par rapport à 2017, alors même que l'objectif maximum de +1,20 % de la loi de finances ne s'applique pas à des collectivités de notre petite taille, preuve d'une bonne gestion.

➤ Un financement des opérations d'investissement qui se répartit selon 37,5 % de recettes propres (autofinancement, dotations de l'État, impôts...), 42,5 % de subventions et 20 % d'emprunt.

➤ Des taux d'imposition (taxe d'habitation et taxes foncières) inchangés par rapport à 2017. Cela illustre une stratégie financière planifiée sur plusieurs années, avec un fort taux de subvention obtenus sur nos projets.

➤ Un niveau d'endettement contenu avec, au 31 décembre 2017, un encours de la dette par habitant de 527 € et une capacité de désendettement de 4,1 années. Par comparaison, la moyenne des communes de même strate démographique est de 700 € et la capacité de désendettement doit être inférieure à 10 ans selon les critères des chambres régionales des comptes. Le déblocage en cours d'année d'un prêt contracté en 2017 se fera sans dépasser ces valeurs.

UNE GESTION RIGOUREUSE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Un budget ambitieux et solide en matière d'investissement n'est possible que si les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées afin de dégager un autofinancement. Ces dernières années, les frais généraux (frais de personnel, achats courants, fournitures et énergie, prestations de services, frais de gestion courante...) ont été ajustés en travaillant sur des pistes d'économies. Ainsi, entre 2014 et 2017, les dépenses de fonctionnement ont été diminuées de 2,4 %.

Cette bonne gestion permet à la commune de maintenir la qualité du service public rendu alors même que nous nous trouvons dans un contexte de réduction des recettes, et notamment des dotations de l'État, et de la très forte réduction des emplois aidés. Grâce aux économies réalisées les années passées, la commune a réussi à maintenir un même niveau de subventions pour ses associations et pour le Centre Communal d'Action Sociale, à reconduire la même enveloppe budgétaire pour les écoles et à conserver les emplois municipaux impactés par la baisse ou la suppression des aides à l'embauche.

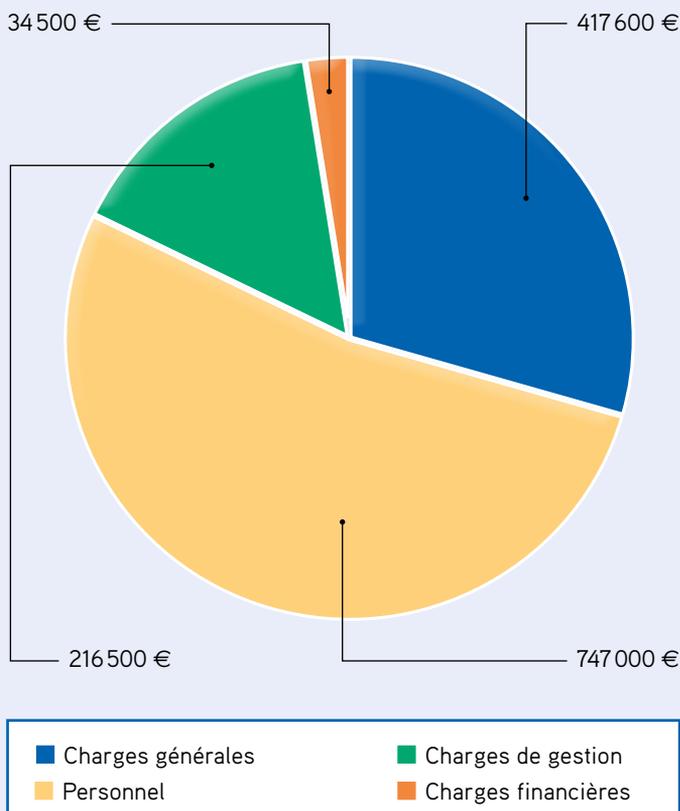
DES ÉCONOMIES GRÂCE AUX MUTUALISATIONS ET GROUPEMENTS DE COMMANDES

La commune a entrepris de réduire le coût de certains achats en mutualisant les commandes avec d'autres communes du Muretain Agglo.

Avec la commune de Roquettes, a ainsi été acquis en 2017 du matériel qui sera utilisé de façon partagée : un minibus pour nos centres jeunes, un broyeur de végétaux et une nacelle pour les travaux de nos services techniques. Le contrat de prestation pour le ramassage des déchets verts auprès des particuliers a aussi été mutualisé afin d'obtenir un meilleur coût pour ce marché public.

Des groupements de commandes de la communauté d'agglomération ont également permis de bénéficier de meilleurs tarifs sur certains de nos contrats : téléphonie, gaz et électricité, fournitures administratives...

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT





Concertation publique pour l'aménagement de la place, le 15 novembre 2017.

Photo : Manon Morry.

DES PROJETS D'INVESTISSEMENT AMBITIEUX ET RESPECTANT LE PROGRAMME ANNONCÉ DÈS LE DÉBUT DE MANDAT

6 >

Le budget 2018 présente des choix permettant l'aboutissement de projets communaux majeurs comme le réaménagement de la place de la Mairie. En 2017, le budget prévoyait la réalisation des travaux actuellement en cours de dévoiement des réseaux et de réalisation des chaussées et trottoirs. Le budget nouvellement voté permettra la finalisation de ces travaux avec la création d'un nouveau parking, la requalification de la rue du Ruisseau et l'aménagement des parvis de la Mairie et des Écoles tels qu'ils ont été définis lors des ateliers de concertation publique de l'automne dernier.

Les travaux du château ont atteint un aboutissement ce mois-ci avec la finalisation de la rénovation des toitures, protégeant le bâti en le mettant définitivement hors d'eau. De nouveaux investissements (grille de clôture de la cour, amenée de réseaux...) sont prévus afin de pouvoir mener cette année un appel à manifestation d'intérêt pour que des opérateurs et investisseurs pressentis se positionnent pour l'exploitation et le développement d'activités dans ce lieu.

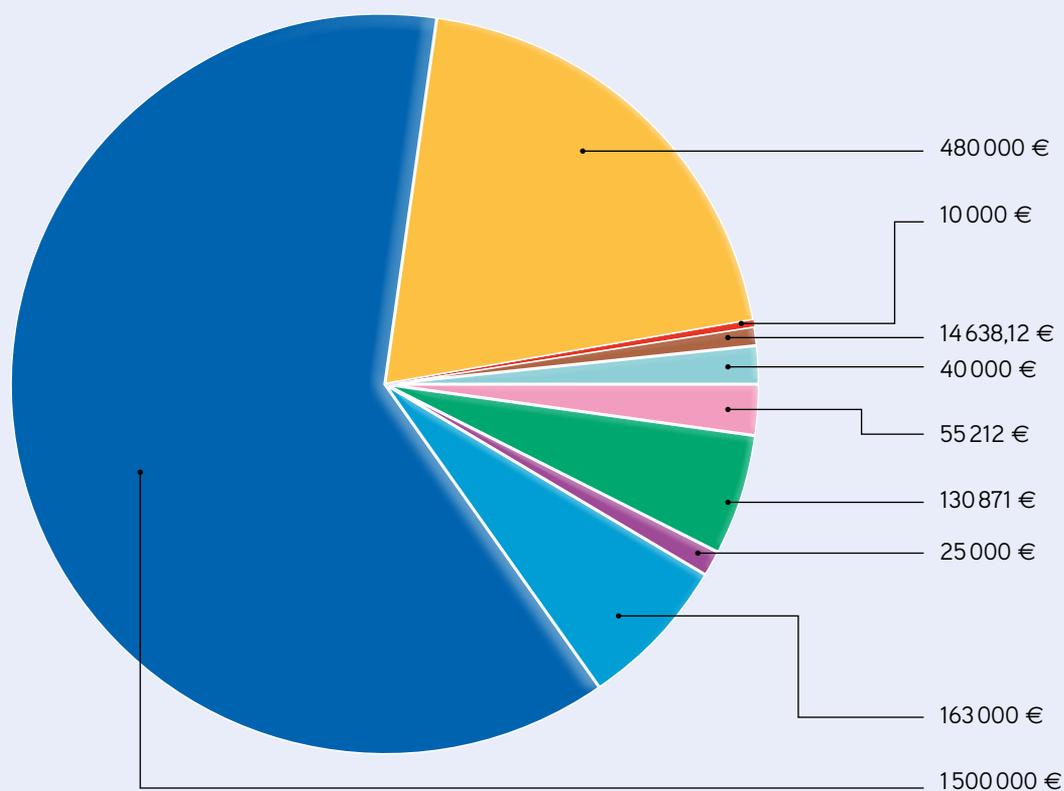
Afin de poursuivre les actions engagées en matière de préservation de l'environnement et

de valorisation de nos espaces naturels de la Réserve Naturelle Régionale, des budgets d'investissement sont prévus pour mener à bien deux projets. D'une part, l'aménagement d'une parcelle agricole à côté de la Muscadelle qui fera l'objet d'un bail pour un projet d'agriculture biologique. D'autre part, la création d'un espace convivial en bord d'Ariège avec des tables de pique-nique et des barbecues en libre disposition.

Ces nouveaux projets se conjuguent avec la poursuite de travaux pluriannuels sur nos équipements municipaux tels que la mise en accessibilité (avec des tranches de travaux programmés chaque année) et la seconde phase sur trois de la rénovation énergétique des écoles (changements de fenêtres, isolation).

Pour finir, il faut souligner que ces importants projets d'investissement ne se font absolument pas au détriment d'autres réalisations ou achats, plus modestes mais utiles pour maintenir nos équipements à niveau, améliorer continuellement notre cadre de vie et renforcer les moyens de nos services. Cela passe par l'acquisition de nouveaux matériels pour les services techniques ou la vie locale, des travaux ou du mobilier au centre jeunes, à la médiathèque et dans les écoles.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



- | | |
|---|--|
| ■ Château Bertier | ■ Divers, entretien et équipement |
| ■ Travaux prévention inondation Garonne | ■ Travaux accessibilité |
| ■ Mutualisation matériels (avec Roquettes) | ■ Rénovation énergétique écoles |
| ■ Maraîchage | ■ Place de la mairie |
| ■ Travaux éclairage | |

DES FINANCEMENTS ÉQUILIBRÉS AVEC UNE FORTE MOBILISATION DE SUBVENTIONS

La commune arrive à financer son programme d'investissement grâce à un autofinancement conséquent (permis par un résultat positif de fonctionnement) et par la sollicitation de subventions.

Le budget 2018 affiche ainsi les subventions qui nous ont été accordées en 2017, soit 150 000 € du conseil départemental

et 450 000 € de l'État pour les projets de place de la Maire et de réhabilitation du château Bertier.

En 2018, de nouvelles subventions sont sollicitées auprès de l'État, de la région, du conseil départemental et du Muretain Agglo.



Rencontres et échanges au forum des associations 2017.

8 >

PINSAGUEL : 40 ASSOCIATIONS ET + DE 2000 ADHÉRENTS

À L'HEURE OÙ LES COLLECTIVITÉS LOCALES FONT FACE À DE LOURDES CONTRAINTES BUDGÉTAIRES, LA COMMUNE MAINTIEN SON SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS POUR FAVORISER LE LIEN SOCIAL QU'ELLES ENTRETIENNENT BÉNÉVOLEMENT.

Les exigences de gestion sont de plus en plus pressantes et ce sont bien souvent les associations qui en subissent les préjudices.

Mais à Pinsaguel, nous avons fait le choix de maintenir intégralement le montant des subventions allouées aux associations, 30 000 euros.

Par ailleurs, les associations bénéficient gratuitement de l'usage de locaux municipaux

entièrement financés par la mairie. La Muscadelle, essentiellement, qui est le principal lieu de vie d'une douzaine d'associations, mais également l'école de musique (place Berdoulat), la salle des fêtes, les terrains de tennis et de football et l'aire couverte de pétanque.

Les investissements de modernisation ou de réparations des infrastructures sont également entièrement pris en charge par la municipalité.

En 2017, 32 000 euros en frais d'équipements, réparations et fluides à la Muscadelle. Le temps consacré à l'entretien par les services techniques et le temps consacré à la gestion par le service Vie locale sont évidemment également supportés par le budget municipal.



UNE VIE ASSOCIATIVE ACTIVE

Grâce à cette participation quotidienne de la municipalité, ce sont 40 associations qui constituent l'essentiel de la vie locale pinsagueloise.

Parmi elles, on peut définir trois grands types selon le public visé et les actions réalisées :

- > Activités de loisir (chant, couture...)
- > Services rendus aux habitants et valorisation de la commune (associations d'aînés...)
- > Éducation populaire et jeunesse (sport...)

Le montant des subventions diffère en fonction de la nature des associations, du nombre de leurs adhérents, de la part des Pinsaguelois dans leur public : elles oscillent entre 250 et 5000 euros.

La vie associative pinsagueloise est active : pour cette année 2162 adhérents dont 747 Pinsaguelois, ce qui représente un peu plus d'un quart de la population du village engagée dans la vie associative.

La part des enfants est importante : 667 inscrits au total, essentiellement dans des activités sportives et artistiques.

À noter que la mutualisation de certaines activités sportives entre différentes petites communes permet la création de clubs plus à même de rivaliser au niveau régional, à l'instar du football avec le CSLP Foot qui regroupe Lacroix-Falgarde, Saubens et Pinsaguel avec 592 adhérents et le Pinsaguel Basket Club allié au club de Roquettes qui totalise 137 adhérents.

La liste complète des associations est disponible sur le site internet de la mairie : www.mairie-pinsaguel.com

LA MUSCADELLE : UN LIEU CENTRAL DU VILLAGE

INAUGURÉE EN 2003, LA MUSCADELLE ACCUEILLE SUR 1000 MÈTRES CARRÉS UNE GRANDE PARTIE DES ÉVÈNEMENTS MUNICIPAUX.



Bal le 13 juillet 2016 à la Muscadelle.

Photo : Manon Morry.

Construite en bord d'Ariège, son nom fait référence au site gallo-romain de la Confluence. Elle a tout d'abord été un entrepôt frigorifique pour la société Pomel, avant d'être transformée en complexe multisports.

Aujourd'hui, une dizaine d'associations y a trouvé domicile et chaque semaine les adhérents viennent y pratiquer leur sport ou activité favorite, ou participer aux nombreux événements qui s'y déroulent.

La grande salle a été aménagée pour accueillir le tennis, le badminton, le basket. Le tir à l'arc, le yoga ou la danse country. Le mur d'escalade accueille l'association Sherpas d'Oc mais aussi les élèves des collèges alentour. Le bâtiment dispose également d'une salle de peinture, une salle de musique et une salle de yoga. Enfin, certaines associations disposent également de la coursive de 150 m².



Forum des Associations le 9 septembre 2017.

AU TOTAL, UN TAUX D'OCCUPATION DE PLUS DE 120 HEURES PAR SEMAINE TOUTES SALLES CONFONDUES.



Jeu des 1000 euros. Octobre 2015.



Allée des Arts le 16 septembre 2017.



Les Sherpas d'Oc. Septembre 2016.



UN BARBECUE À DISPOSITION DES PINSAGUELOIS

Dans le courant du mois de mai, un barbecue collectif sera installé en bord d'Ariège à disposition de tous les Pinsaguelois, muni de deux foyers, ce barbecue à charbon de bois sera installé près de deux tables de pique-nique offertes par la Réserve Naturelle Régionale. Un point d'eau attendant sera également mis à disposition de tous.

Chacun pourra ainsi pique-niquer en famille ou entre amis au bord de l'eau, en respectant bien entendu les règles de sécurité et la magnifique nature environnante.

**INAUGURATION
LE 27 MAI À MIDI**



Fête de la musique. Juin 2017.



Des rencontres conviviales au club des aînés.

CLUB DES AÎNÉS

LE CLUB DES AÎNÉS DE PINSAGUEL, AVEC SES 170 ADHÉRENTS A POUR BUT DE RASSEMBLER DES RETRAITÉS JEUNES ET MOINS JEUNES À PARTIR DE 55 ANS AFIN DE PASSER DES MOMENTS AGRÉABLES ET CONVIVIAUX.

Dynamique durant toute l'année, notre association propose de nombreuses activités et animations réparties comme tels : les lundis nous proposons une petite marche douce de 6 à 8 km, les mardis des cours d'informatique pour

débutants, les jeudis après-midi des lotos, jeux (scrabble, belote, rami), atelier créatif, suivis d'une pause-café gourmand. Nous faisons régulièrement des repas à Thèmes à petit coût (grillade, sardinaade, paella...). Nous portons

une attention toute particulière à l'anniversaire de chacun de nos adhérents.

Les repas traditionnels avec animation, à Pâques et à Noël entre autres, sont aujourd'hui des rituels qu'il ne faut pas rater !

Enfin, plusieurs sorties sont proposées (Pas-de-la-Case, Bossost, Millau, Ronde des crèches...), un petit voyage de 2 à 3 jours, et bien évidemment un grand voyage de 6 à 9 jours qui, pour cette année 2018, se déroulera en Croatie.

Cotisation annuelle : 20 €

CONTACT :
Michel Donatien,
06 76 08 06 00

12 >

ASSOCIATION MUSIQUE PLAISIR

L'ASSOCIATION MUSIQUE PLAISIR (AMP) CRÉÉE EN OCTOBRE 1980 A POUR BUT DE FAIRE CONNAÎTRE ET D'APPRENDRE LA MUSIQUE AUX ADHÉRENTS, DONNER ENVIE DE JOUER D'UN INSTRUMENT AVEC « PLAISIR ».

Nous comptons une quarantaine de participants entre 3 et 80 ans qui collaborent dans la joie et la bonne humeur afin de créer notre spectacle de fin d'année.

Les instruments enseignés sont : le piano, le violon, l'accordéon, la guitare, la batterie, les percussions et l'ukulélé, sans oublier le solfège. L'initiation musicale artistique et l'initiation instrumentale font aussi la joie des tout-petits.

Nous nous efforçons de créer un petit orchestre ainsi qu'une chorale d'enfants. Ces deux projets nous tiennent à cœur et nous mettons tout en œuvre pour les réaliser.

Nous avons le plaisir d'accueillir régulièrement, des enfants présentant un handicap. La musique les rend très heureux et ils apprennent avec beaucoup de sérieux.

Nous n'avons pas encore de site web mais vous pouvez

nous contacter en venant nous rencontrer lors de notre spectacle de fin d'année qui aura lieu le 17 juin 2018 à 14h30 à la salle des fêtes de Pinsaguel. Nous participons également au Forum des associations en septembre.

CONTACT :
Josiane Lhuillier,
05 61 76 31 19 ; 06 10 67 28 49
josiane.lhuillier@sfr.fr



Une répétition du groupe d'enfants.

FOOTBALL : LE CONFLUENT/LSP

LE CLUB DE FOOTBALL DU CONFLUENT LSP EST UN EXEMPLE DE MUTUALISATION ENTRE COMMUNES VOISINES, QUELQUES QUESTIONS POSÉES À SON PRÉSIDENT J.-P. BOURNET.

Quand le club a-t-il été créé ?

En 2013 pour la fusion, mais le Confluent existait depuis 1995 avec l'appui des écoles de foot de Pins-Justaret, Lacroix-falgarde. Nous avons fait une fusion dans le but de regrouper plusieurs communes afin que l'on regroupe le maximum de joueurs pour les faire évoluer dans la pratique du football.

Combien comptez-vous d'adhérents ?

De quelle tranche d'âge ?

295 adhérents cette saison et le club accepte les joueurs dès l'âge de 5/6 ans jusqu'aux vétérans sans oublier les féminines seniors.

Comment s'investissent les bénévoles ?

En s'occupant des entraînements une à deux fois par semaine, selon le niveau et la catégorie puis le week-end lors des matchs de championnat des U15 aux seniors,

féminines et vétérans, pour des plateaux pour les plus jeunes à savoir des U6/U7 jusqu'aux U12/U13, en organisant également des lotos, tournois, vide-greniers afin de pouvoir subvenir aux besoins du club à savoir les équipements pour les licenciés, goûter de Noël, goûter d'après-match, sortie de fin d'année, etc.

Au-delà de votre fonctionnement habituel, quels sont vos projets ?

Participez-vous à des actions à caractère social ?

Notre projet serait d'avoir plusieurs équipes par catégorie car à l'heure actuelle nous sommes obligés de faire des ententes avec le club de Roquettes en U15 et U17 par manque de joueurs ainsi qu'en U13 avec le club des Coteaux, puis d'avoir une équipe féminine à l'école de foot. Nous mettons tout en œuvre pour y parvenir. Nous recherchons des bénévoles voulant rentrer

au sein du bureau afin d'avoir une nouvelle dynamique apportant des idées créatives pour faire avancer le club. Si des parents se sentent l'âme de devenir dirigeant ou éducateur d'une équipe chez les plus jeunes nous sommes aussi preneurs car nous aimerions arriver à avoir deux ou trois éducateurs par catégorie pour bien étoffer le staff et enrichir les connaissances de la pratique du football.

Avez-vous créé des partenariats ?

Oui, Intermarché et La Casetta pour Pinsaguel et nous souhaiterions que les commerces puissent nous venir en aide eux aussi sur divers supports comme des panneaux publicitaires autour de nos terrains, des jeux de maillots, sacs de sport, survêtements etc.. pour nos licenciés, ou autre dotations à leur convenance.

< 13

www.clsp.club

> Président :

J.-P. Bournet, 07 70 68 12 01
jpbournet31@gmail.com

> Secrétaire Générale :

N. Bergès, 06 20 78 05 40
berges.n@sfr.fr

> Secrétaire adjoint :

J.-M. Méderic, 06 26 45 21 40
jm.mederic@free.fr



L'équipe des enfants.

CARNAVAL 2018

SAMEDI 17 MARS LA MUSCADELLE POUR LA DEUXIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE A ACCUEILLI LE CARNAVAL DE PINSAGUEL POUR CAUSE DE MÉTÉO CAPRICIEUSE.



Le carnaval commence.



Une participation active des enfants.

14 >



Un carnaval réussi avec la batucada Tout'Eclatch.

Cela n'a aucunement empêché le bon déroulement de la manifestation. Avec pas moins de 350 personnes sur place, les enfants accompagnés de leurs parents ont pu pleinement profiter des différentes animations et activités proposées par le centre jeune et l'ALAE de Pinsaguel. La batucada Tout'Eclatch a permis de rythmer cet après-midi un peu maussade du fait du temps, mais fort agréable par la joie, la bonne humeur et les sourires de l'ensemble des participants.

Finalement, tout le monde a pu sortir et réaliser la crémation de M. Carnaval à l'effigie

d'un poulpe en lien avec le monde aquatique, qui au préalable avait été confectionné par le CIJ et ses jeunes. Aussitôt après, tous les participants regagnèrent la salle de la Muscadelle au son de la musique rythmée et dans l'ambiance chaleureuse générée par la batucada, pour partager un excellent goûter offert par la municipalité.

Étaient présents les élus de la commune, les agents des centres de loisirs maternels et élémentaires, les enfants du centre de loisirs, d'autres issus de la crèche, des écoles primaire et maternelle et de nombreux parents.



Préparation des décors pour le carnaval.



La traditionnelle crémation de M. Carnaval.



Construction de M. Carnaval.



M. Carnaval avant d'être brûlé.

Une ambiance pour toutes les générations.



La batucada Tout'Eclatch.



POMEL : LES VERGERS DE PINSAGUEL



EN MARGE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION DES AMIS DE LA CITÉ DE LA CONFLUENCE, LE NOUVEAU PRÉSIDENT ANTONIO GÜELL A RACONTÉ SON ENFANCE AU CHÂTEAU BERTIER AU COURS D'UNE CONFÉRENCE INTITULÉE : ALGER, BARCELONE, PINSAGUEL.

Vue aérienne du château Bertier avec les anciens entrepôts frigorifiques.

Devant une centaine de spectateurs, il a retracé l'histoire de Pomel, qui a marqué la vie pinsagueloise de la fin des années 1950 à la fin des années 1970.

La création de cette entreprise est née de l'amitié entre deux familles en Algérie, les Méliá-Bastos producteurs de tabac et les Sabaté-Güell producteurs de vin, son nom est d'ailleurs la contraction du nom de Paulette Méliá.

La confiscation des biens après l'indépendance de l'Indochine, celle de Madagascar puis la guerre d'Algérie pousse bientôt la famille Méliá au retour en France.

Le fils des Méliá est alors ami du fils des Lot de Laurencin, descendant des Bertier et propriétaire du château ; pour des raisons économiques le château Bertier à Pinsaguel est cédé à la Société Pomel, moyennant

un bail emphytéotique de 99 ans ; il est alors décidé d'investir dans une plantation de pommiers.

À ce moment, ils s'adjoignent les services du père d'Antonio Güell, ingénieur chimiste, et s'associent avec Guy de Gaujac, ingénieur agronome et agriculteur à Pinsaguel. C'est ainsi que le petit Antonio vient s'installer au château Bertier en compagnie de plusieurs familles de travailleurs italiens.

Pendant plus d'une dizaine d'années, ce sont plus de 600 hectares de pommiers (250 à Pinsaguel, 150 à Roquettes et 210 à Roques sur l'emplacement du centre commercial actuel) qui composent le paysage, jusqu'à 250 employés logés et nourris dans l'aile Ariège du château, 35 semi-remorques qui partent de Pinsaguel chaque jour pour livrer les fruits dans l'Europe entière.

Sur place, au château, des entrepôts frigorifiques sont construits sur l'emplacement du Gipsy et de l'actuelle Muscadelle, et des chaînes de calibrages y sont installées.

L'échec d'une des variétés de pommes et les répercussions des nouvelles Politiques Agricoles Communes de l'Europe vont marquer la fin de l'aventure.

Une diversification sera tentée au début de l'année 1970 avec l'installation des premiers ordinateurs Bull (70 mètres de machines dans l'aile Garonne), la fabrication de roulements à billes pour les Caravelles (une erreur de calcul mettra fin à cette tentative), puis la fabrication d'emballages plastiques pour l'agroalimentaire.

En 1979, le site arrête définitivement ses activités, le château est vendu et les terres données en fermage.

ASSOCIATION DES AMIS DU CHÂTEAU DE LA CONFLUENCE

L'assemblée générale des Amis du Château de la Confluence s'est tenue le 17 mars dernier pour entendre les rapports moral et financier présentés par Hélène Breton et Goretti Bayle.

Nicole Belloubet, présidente de l'association depuis quatre ans, est venue expliquer les raisons de sa démission : ses fonctions de Ministre de la Justice depuis juin 2017 ne lui permettent plus de disposer du minimum de disponibilité nécessaire pour exercer cette présidence. Toutefois, elle tient à préciser qu'elle reste membre de cette association. À titre exceptionnel, le

Maire était présent à cette assemblée pour remercier la présidente sortante pour sa très amicale disponibilité et pour son implication sans laquelle « nous n'aurions pas pu franchir les étapes décisives que nous avons franchies » pour faire avancer ce projet. À l'issue de l'assemblée générale, le nouveau président, Antonio Güell, qui habita le château Bertier pendant les années 1950 et 1960 présenta devant un public intéressé et nombreux ce que fut pendant cette période la vie autour de ce château (voir ci-dessus).



Photo : SMEAG.

LA RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE : LE BILAN D'UN AN D'ACTIVITÉ

PARMI LES FAITS MARQUANTS :

- › Installation du Comité consultatif de gestion de la Réserve naturelle le 23 mai 2017
- › Validation du plan de gestion 2017-2021
- › Lauréat à l'appel à projet de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne « Valorisons et restaurons les zones inondables », permettant de financer plus de 360 000 € sur trois ans d'opérations concrètes pour la restauration de zones d'expansion de crues, en vue d'améliorer l'état écologique du territoire et de contribuer à la réduction du risque inondation pour les populations en aval
- › Embauche d'un salarié pour renforcer l'équipe gestionnaire
- › Commissionnement et assermentation du Conservateur de la Réserve naturelle
- › Organisation de la quatrième édition de la Fête des Confluences à Pins-Justaret, le 16 septembre 2017

L'ANNÉE EN QUELQUES CHIFFRES

- › Plantation de 1900 mètres de haies champêtres et de ripisylves (boisements de bord de cours d'eau)
- › Réalisation de 29 inventaires et suivis menés pour améliorer les connaissances sur la faune et de la flore de la Réserve naturelle
- › Acquisition de 1,55 ha de zone humide
- › Création de 30 ha de zone de quiétude pour permettre à la faune de profiter de secteurs sans dérangement humain

- › Fermeture de 3500 mètres de sentiers secondaires afin de canaliser le public sur les zones de moindre sensibilité écologique
- › Recrutement de 5 écogardes de mai à octobre pour des missions de veille, prévention et médiation auprès des visiteurs de la Réserve naturelle
- › Pose de 76 panneaux d'information et de prévention, notamment sur les dangers et l'interdiction de baignade
- › Plus de 25000 visiteurs du site Internet de la Réserve naturelle
- › Parution de plus de 25 articles dans la presse locale et les bulletins des collectivités partenaires
- › Réalisation de 32 interventions pédagogiques pour des établissements de tous niveaux (élémentaire au supérieur), touchant près de 1100 personnes
- › Organisation de 21 manifestations et animations nature, touchant plus de 350 personnes du territoire
- › Organisation de la quatrième édition de la Fête des Confluences à Pins-Justaret : 26 associations et partenaires, 7 stands de producteurs locaux, 350 participants aux animations, 100 à 200 visiteurs au village d'exposants

RETROUVEZ PLUS D'INFORMATIONS SUR :
<http://rnr-confluence-garonne-ariege.fr/presse/>

TRAVAUX DÉVOIEMENT RUE D'ANDORRE

Les travaux en sous-œuvre (nécessitant du terrassement profond) sont achevés, sauf le raccordement du Ruisseau dévié qui se fera lors des vacances scolaires d'avril. Ces travaux portaient sur les réseaux électriques (haute et basse tensions) le téléphone, le gaz, les eaux (potables et usées), le pluvial dont le ruisseau.

La zone de chantier a pris un aspect de paysage lunaire qui rendait les perspectives d'un nouveau tracé insaisissable.

Dès lors, durant la semaine 12, les travaux de surface ont pu s'engager notamment par l'implantation des bordures de chaussée du nouveau tracé de la rue de la République. Ces opérations de surface conduiront à l'aménagement du nouveau carrefour sur l'allée du château et se poursuivront par un raccordement à la rue d'Andorre devant la Mairie.

Le raccordement devant les écoles se fera lors d'un épisode qui conduira à dévier provisoirement le trafic par les rues de la République, Cazaulon et Lachambre.

Cet épisode de dévoiement de la rue d'Andorre s'achèvera à l'automne 2018 et sera suivi par l'aménagement du « cœur » de la

nouvelle place de la mairie, du parvis des Écoles et de la rue du Ruisseau.

Pour votre sécurité, même en l'absence d'activité, respectez la zone de travaux clôturée.

N'en faites pas une aire de promenade, le danger vous guette !



| SOCIAL |

LES ACCUEILS DE LOISIRS DÉVOIENT LEUR PROGRAMME

La directrice, Marlène Filippini, prépare avec son équipe le futur projet pédagogique ainsi que la programmation des activités qui seront proposées en juillet 2018 dans les accueils de loisirs (ALSH et ALAE).

VOICI LES THÈMES ET DÉROULÉS DE CES VACANCES :

- > Semaine 1 : « Partons en vacances »
- > Semaine 2 : « Des fleurs et des montagnes »
- > Semaine 3 : « Aux royaumes des contes »
- > Semaine 4 : « La fête foraine »

Pour chacune de ces semaines sont prévues deux sorties à la journée et une journée piscine.

Cette année, les centres de loisirs de Pinsaguel et de Roquettes donneront la possibilité aux plus grands (9/12 ans), tout au long du mois de juillet, de se retrouver autour de stages innovants, en partenariat avec les Centres Jeunes des deux communes.

Des plaquettes spécifiques à chaque tranche d'âge, seront dans les cartables dès validation du programme par le Muretain Agglo.

Nous souhaitons une pleine réussite dans ces projets et invitons les parents à inscrire leurs enfants dès réception des documents administratifs.

INSCRIPTION SUR LE REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES

Afin de prévenir les conséquences que pourrait avoir un événement exceptionnel (canicule, grand froid, catastrophe naturelle, épidémie...), la loi du 30 juin 2004 et son décret d'application du 1^{er} septembre 2004 instaurent dans chaque département un Plan d'alerte et d'urgence départemental, et dans les communes un registre où peuvent s'inscrire les personnes. Si vous vous sentez isolé(e) ou en situation de fragilité, pensez à vous inscrire en toute confidentialité sur ce registre en remplissant le formulaire disponible en mairie ou sur le site internet de Pinsaguel.

PERMANENCES

> Sandrine Morch, députée de Haute-Garonne

81, avenue du Lauragais à Toulouse. 06 75 14 06 58

Au bureau parlementaire : Aurélie Conte et Julien Pinna reçoivent tous les mardis, et sur rendez-vous pour d'autres créneaux horaires.

M^{me} Morch reçoit uniquement sur rendez-vous : 06 75 14 06 58

ou sur contact@morch.fr

En Mairie : les dates des permanences seront communiquées prochainement.

> Annie Vieu et Sébastien Lery, conseillers départementaux

Sur rendez-vous : 05 34 33 14 23 ou 05 34 33 14 24

> M^{me} Trémolet, avocate

Le dernier vendredi de chaque mois sur rendez-vous uniquement.

Plage horaire de 14 h à 17 h. Prendre contact avec l'accueil de la Mairie de Pinsaguel au 05 61 76 29 88 pour réserver une date.



NOUVELLES OFFRES TISSÉO

Depuis le 8 janvier, trois nouvelles lignes Tisséo desservent la commune : 311, 316, 317. Elles fournissent aux heures de pointe (hors samedi) un service vers Portet, Cugnaux et Toulouse, et relie désormais Pinsaguel à Muret, Labarthe-sur-Lèze et Pins-Justaret, vers les collèges et lycées de Pins-Justaret ainsi que la clinique de Muret et les services tels que la sous-préfecture et la CRAM. Les horaires sont disponibles à la Mairie et sur le site www.mairie-pinsaguel.com et www.tisseo.fr

PLANNING LUDOTHÈQUE

Les vendredis suivants,

9h45 – 11h15

- 6, 13, 20 avril

- 4, 18, 25 mai

- 15, 22, 29 juin

- 6 juillet

- 7, 14, 28 septembre

- 5, 12, 19 octobre

- 9, 16, 23, 30 novembre

- 7, 14, 21 décembre

RAMASSAGE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

Les mercredis

11 et 25 avril ; 9 et 23 mai ;

6 et 20 juin

Le gazon et les feuillages doivent être mis dans des sacs non fermés. Les branches doivent être mises en fagot attaché longueur maximum : 1 mètre.

Ne sont pas acceptés les troncs et les grosses branches.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Attention ramassage les vendredis : 8 juin,

7 septembre, 23 novembre

Rappel : un encombrant est un déchet qui, en raison de son volume ou de son poids, n'entre pas dans le coffre d'une voiture.

Un doute, une question : contactez le 05 34 46 30 50.

Trouvez une pharmacie de garde avec RESOGARDES : 3237 (0,34 € la minute) ou www.3237.fr/

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

> DIOP Ismaël

Né le 21 février

> DUBERNET DE GARROS

Louise

Née le 8 mars

> Liam DHUR

Né le 23 mars

> Maëlys PADERNI

Née le 23 mars

DÉCÈS

> GRANGER Mireille

Décédée le 27 janvier

> FORT Pierrette

Décédée le 18 février

> PONS Élodie

Décédée le 27 février

> CAZALS Tranquille

Décédée le 18 mars

> COUDURE-TUQUET

Jean-Claude

Décédé le 22 mars

> DHUBERT Dominique

Décédée le 25 mars

INFOS PRO

> Librairie ancienne et d'occasion. Alain PONS

1 bis, av. de Lacroix-Falgarde
31120 Pinsaguel
06 07 91 77 48

> Aromathérapie, phytothérapie, soins énergétiques, réflexologie plantaire. Helène Fages

81, rue d'Andorre
31120 Pinsaguel
06 09 26 85 50
helenebret@yahoo.fr

BUREAU DE POSTE DE PINSAGUEL

> Lundi et vendredi, 9h – 12h et 14h – 16h30.

> Mardi, mercredi, jeudi et samedi, 9h – 12h.

MAI 2018

Mai/Juin

Exposition photos pour le cinquantenaire de l'année 1968 : 1968, une année de rupture dans le xx^e siècle
 > Médiathèque Salou Casaïs

Samedi 5 mai, 10h30

 Heure du conte
 > Médiathèque Salou Casaïs

Mardi 8 mai, 11 h

Commémoration du 8 mai 1945 marquant la fin de la Seconde Guerre mondiale
 > Monument aux Morts

À partir du 15 mai

 Jeux en libre accès
 > Médiathèque Salou Casaïs

Vendredi 25 mai, 20h30

 Soirée jeux de société
 > Médiathèque Salou Casaïs

JUIN 2018

Samedi 2 juin, 20 h

Concert de fin d'année de l'association Cœur du Confluent
 > Salle des Fêtes

Samedi 9 juin, 20h30

Concert Sikania
 > Médiathèque Salou Casaïs

Vendredi 15 juin, 20 h

Concert symphonique
 > Muscadelle

Dimanche 17 juin

Concert de fin d'année de l'association Musique Plaisir
 > Salle des Fêtes

Mercredi 20 juin, 14 h à 17 h

Atelier créatif « Fête de la Musique » ouvert à tous
 > CIJ

Mercredi 20 juin, à partir de 16 h

 Après-midi jeux
 > Médiathèque Salou Casaïs

Jeudi 21 juin, 18 h

Fête de la musique
 > Parvis de la Muscadelle

Vendredi 22, samedi 23

& dimanche 24 juin
 Exposition de l'association Pinsaguel'Art
 > Coursive de la Muscadelle

INSCRIVEZ-VOUS À LA NEWSLETTER DE PINSAGUEL

à la Mairie ou par e-mail :
contact@mairie-pinsaguel.com
 en précisant nom, prénom et
 « Abonnement newsletter »



Samedi 23 juin, 21 h
 Concert Passion Lyrique
 > Patio de la Mairie

Dimanche 24 juin, 15 h
 Spectacle de fin d'année de l'Association Fous de la Scène
 > Salle des fêtes

Jeudi 28 & vendredi 29 juin
 Spectacles du conservatoire d'Art dramatique de Montréal
 > Patio mairie et salle des fêtes

Vendredi 29 juin, 18 h
 Fête des écoles
 > Groupe scolaire du Ruisseau (Muscadelle en cas d'intempéries)

Du 14 au 26 septembre
 Exposition Mécano.
 Démonstration le samedi 22 septembre à 10h30 à la médiathèque
 > Médiathèque Salou Casaïs

Dimanche 16 septembre
 Allée des Arts, Pinsaguel'Art
 > Muscadelle et parking

JUILLET 2018

Samedi 7 juillet
 Ciné plein air
 > Château Bertier (Muscadelle en cas d'intempéries)

Dimanche 8 juillet
 Randonnée cycliste
 > Muscadelle

Vendredi 13 juillet, à partir de 18 h
 Fête au village
 > Muscadelle

Samedi 14 juillet, 11 h
 Commémoration de la prise de la Bastille du 14 juillet 1789
 > Monument aux morts

Samedi 14 & dimanche 15 juillet
 Concours de pétanque
 > Aire couverte du Ramier

SEPTEMBRE 2018

Samedi 8 septembre
 Forum des associations
 > Groupe scolaire du Ruisseau (Muscadelle en cas d'intempéries)

15 ET 16 SEPTEMBRE LE CHÂTEAU BERTIER OUVRE SES PORTES POUR LES JOURNÉES DU PATRIMOINE



Photo : SMEAG.



Photo : SMEAG.